



Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2014/2140(DEC)	Procédure terminée
Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge 2013 de la Commission européenne		
Sujet 8.70.03.03 Décharge 2013		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	 GRÄSSLE Ingeborg Rapporteur(e) fictif/fictive  AYALA SENDER Inés  LIBERADZKI Boguslaw  THEURER Michael  STAES Bart  VALLI Marco	15/10/2014
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire GEORGIEVA Kristalina	

Evénements clés			
25/07/2013	Publication du document de base non-législatif	COM(2013)0570	
23/10/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/03/2015	Vote en commission		
27/03/2015	Dépôt du rapport de la commission	A8-0067/2015	Résumé
28/04/2015	Débat en plénière		
29/04/2015	Résultat du vote au parlement		
29/04/2015	Décision du Parlement	T8-0119/2015	Résumé
29/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2014/2140(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/8/01689

Portail de documentation

Document de base non législatif	COM(2013)0570	26/07/2013	EC	
Projet de rapport de la commission	PE539.838	30/01/2015	EP	
Amendements déposés en commission	PE539.839	06/03/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	A8-0067/2015	27/03/2015	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0119/2015	29/04/2015	EP	Résumé

Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge 2013 de la Commission européenne

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport d'Ingeborg GRÄBLE (PPE, DE) sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge à la Commission pour l'exercice 2013.

Dans le projet de résolution, les députés rappellent que les rapports spéciaux de la Cour des comptes contiennent des informations sur des aspects importants touchant à l'exécution des fonds, qui sont donc utiles au Parlement dans l'exercice de sa fonction d'autorité de décharge.

Ils précisent que les observations du Parlement sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes font partie intégrante de la résolution relative à la procédure de [décharge générale](#) sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2013 section III - Commission.

Les députés reviennent ensuite sur chacun des rapports spéciaux en question et font un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'utilisation des fonds communautaires.

Pour rappel, ces rapports spéciaux portaient sur les thématiques suivantes :

- Rapport spécial n° 11/2013 de la Cour des comptes intitulé "Obtenir des données fiables sur le revenu national brut (RNB): une approche plus structurée et mieux ciblée améliorerait l'efficacité de la vérification effectuée par la Commission"
- Rapport spécial n° 13/2013 de la Cour des comptes intitulé "Aide au développement de l'Union européenne en faveur de l'Asie centrale"
- Rapport spécial n° 15/2013 de la Cour des comptes intitulé "Le volet Environnement du programme LIFE a-t-il été efficace?"
- Rapport spécial n° 16/2013 de la Cour des comptes intitulé "Bilan concernant le contrôle unique (single audit), ainsi que l'utilisation, par la Commission, des travaux des autorités d'audit nationales dans le domaine de la cohésion"
- Rapport spécial n° 17/2013 de la Cour des comptes intitulé "Le financement, par l'UE, de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'aide extérieure"
- Rapport spécial n° 18/2013 de la Cour des comptes intitulé "La fiabilité des résultats des contrôles opérés par les États membres sur les dépenses agricoles"
- Rapport spécial n° 1/2014 de la Cour des comptes intitulé "Efficacité des projets soutenus par l'UE dans le domaine du transport public urbain"
- Rapport spécial n° 2/2014 de la Cour des comptes intitulé "Les régimes commerciaux préférentiels sont-ils gérés de manière appropriée?"
- Rapport spécial n° 3/2014 de la Cour des comptes intitulé "Les enseignements tirés du développement par la Commission du SIS II"
- Rapport spécial n° 4/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'intégration dans la PAC des objectifs de la politique de l'UE dans le domaine de l'eau: une réussite partielle"
- Rapport spécial n° 5/2014 de la Cour des comptes intitulé "La surveillance bancaire européenne prend forme L'ABE évolue dans un contexte mouvant"
- Rapport spécial n° 6/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide en faveur des énergies renouvelables accordée au titre de la politique de cohésion a-t-elle produit de bons résultats?"
- Rapport spécial n° 7/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le FEDER a-t-il contribué avec succès au développement de pépinières d'entreprises?"
- Rapport spécial n° 8/2014 de la Cour des comptes intitulé "La Commission a-t-elle géré de manière efficace l'intégration des aides couplées dans le régime de paiement unique?"
- Rapport spécial n° 9/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le soutien de l'Union européenne à l'investissement et à la promotion dans le secteur vitivinicole est-il bien géré et ses effets sur la compétitivité des vins de l'UE sont-ils démontrés?"
- Rapport spécial n° 10/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'efficacité du soutien à l'aquaculture apporté par le Fonds européen pour la pêche"
- Rapport spécial n° 11/2014 de la Cour des comptes intitulé "La mise en place du Service européen pour l'action extérieure"

- Rapport spécial n° 12/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le FEDER finance-t-il efficacement les projets destinés à promouvoir directement la biodiversité dans le cadre de la 'stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020'?"
- Rapport spécial n° 13/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide à la réhabilitation apportée par l'Union à la suite du tremblement de terre en Haïti"
- Rapport spécial n° 14/2014 de la Cour des comptes intitulé "Comment les émissions de gaz à effet de serre sont-elles calculées, réduites et compensées par les institutions et organes de l'UE?"
- Rapport spécial n° 15/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le Fonds pour les frontières extérieures a encouragé la solidarité financière, mais il doit apporter davantage de valeur ajoutée européenne et ses résultats doivent être mieux mesurés"
- Rapport spécial n° 16/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'efficacité des financements mixtes combinant des subventions octroyées au titre des facilités d'investissement régionales et des prêts accordés par des institutions financières en vue de soutenir les politiques extérieures de l'UE"
- Rapport spécial n° 17/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'initiative relative aux centres d'excellence de l'Union européenne peut-elle contribuer efficacement à l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires provenant de l'extérieur de l'Union?"
- Rapport spécial n° 19/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide de préadhésion de l'UE à la Serbie"
- Rapport spécial n° 20/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le soutien du FEDER aux PME dans le domaine du commerce électronique a-t-il été efficace?"
- Rapport spécial n° 21/2014 de la Cour des comptes intitulé "Infrastructures aéroportuaires financées par l'UE".

Un résumé [des rapports spéciaux](#) en question figurent sur le site de la Cour des comptes.

Rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge 2013 de la Commission européenne

Le Parlement a adopté par 577 voix pour, 110 voix contre et 12 abstentions, une résolution sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes dans le cadre de la décharge à la Commission pour l'exercice 2013.

Dans sa résolution, le Parlement rappelle que les rapports spéciaux de la Cour des comptes contiennent des informations sur des aspects importants touchant à l'exécution des fonds, qui sont donc utiles au Parlement dans l'exercice de sa fonction d'autorité de décharge.

Il précise que les observations du Parlement sur les rapports spéciaux de la Cour des comptes font partie intégrante de la résolution relative à la procédure de [décharge générale](#) sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2013 section III - Commission.

Le Parlement revient ensuite sur chacun des rapports spéciaux en question et font un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'utilisation des fonds communautaires.

Pour rappel, ces rapports spéciaux portaient sur les thématiques suivantes :

- Rapport spécial n° 11/2013 de la Cour des comptes intitulé "Obtenir des données fiables sur le revenu national brut (RNB): une approche plus structurée et mieux ciblée améliorerait l'efficacité de la vérification effectuée par la Commission"
- Rapport spécial n° 13/2013 de la Cour des comptes intitulé "Aide au développement de l'Union européenne en faveur de l'Asie centrale"
- Rapport spécial n° 15/2013 de la Cour des comptes intitulé "Le volet Environnement du programme LIFE a-t-il été efficace?"
- Rapport spécial n° 16/2013 de la Cour des comptes intitulé "Bilan concernant le contrôle unique (single audit), ainsi que l'utilisation, par la Commission, des travaux des autorités d'audit nationales dans le domaine de la cohésion"
- Rapport spécial n° 17/2013 de la Cour des comptes intitulé "Le financement, par l'UE, de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'aide extérieure"
- Rapport spécial n° 18/2013 de la Cour des comptes intitulé "La fiabilité des résultats des contrôles opérés par les États membres sur les dépenses agricoles"
- Rapport spécial n° 1/2014 de la Cour des comptes intitulé "Efficacité des projets soutenus par l'UE dans le domaine du transport public urbain"
- Rapport spécial n° 2/2014 de la Cour des comptes intitulé "Les régimes commerciaux préférentiels sont-ils gérés de manière appropriée?"
- Rapport spécial n° 3/2014 de la Cour des comptes intitulé "Les enseignements tirés du développement par la Commission du SIS II"
- Rapport spécial n° 4/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'intégration dans la PAC des objectifs de la politique de l'UE dans le domaine de l'eau: une réussite partielle"
- Rapport spécial n° 5/2014 de la Cour des comptes intitulé "La surveillance bancaire européenne prend forme L'ABE évolue dans un contexte mouvant"
- Rapport spécial n° 6/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide en faveur des énergies renouvelables accordée au titre de la politique de cohésion a-t-elle produit de bons résultats?"
- Rapport spécial n° 7/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le FEDER a-t-il contribué avec succès au développement de pépinières d'entreprises?"
- Rapport spécial n° 8/2014 de la Cour des comptes intitulé "La Commission a-t-elle géré de manière efficace l'intégration des aides couplées dans le régime de paiement unique?"
- Rapport spécial n° 9/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le soutien de l'Union européenne à l'investissement et à la promotion dans le secteur vitivinicole est-il bien géré et ses effets sur la compétitivité des vins de l'UE sont-ils démontrés?"
- Rapport spécial n° 10/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'efficacité du soutien à l'aquaculture apporté par le Fonds européen pour la pêche"
- Rapport spécial n° 11/2014 de la Cour des comptes intitulé "La mise en place du Service européen pour l'action extérieure"
- Rapport spécial n° 12/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le FEDER finance-t-il efficacement les projets destinés à promouvoir directement la biodiversité dans le cadre de la 'stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020'?"
- Rapport spécial n° 13/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide à la réhabilitation apportée par l'Union à la suite du tremblement de terre en Haïti"

- Rapport spécial n° 14/2014 de la Cour des comptes intitulé "Comment les émissions de gaz à effet de serre sont-elles calculées, réduites et compensées par les institutions et organes de l'UE?"
- Rapport spécial n° 15/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le Fonds pour les frontières extérieures a encouragé la solidarité financière, mais il doit apporter davantage de valeur ajoutée européenne et ses résultats doivent être mieux mesurés"
- Rapport spécial n° 16/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'efficacité des financements mixtes combinant des subventions octroyées au titre des facilités d'investissement régionales et des prêts accordés par des institutions financières en vue de soutenir les politiques extérieures de l'UE"
- Rapport spécial n° 17/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'initiative relative aux centres d'excellence de l'Union européenne peut-elle contribuer efficacement à l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires provenant de l'extérieur de l'Union?"
- Rapport spécial n° 19/2014 de la Cour des comptes intitulé "L'aide de préadhésion de l'UE à la Serbie"
- Rapport spécial n° 20/2014 de la Cour des comptes intitulé "Le soutien du FEDER aux PME dans le domaine du commerce électronique a-t-il été efficace?"
- Rapport spécial n° 21/2014 de la Cour des comptes intitulé "Infrastructures aéroportuaires financées par l'UE".

Un résumé [des rapports spéciaux](#) en question figurent sur le site de la Cour des comptes.